

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 131

présenté par
Mme Khedher

ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 7, supprimer le mot :

« infirmiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme coordonnateur général des soins infirmiers est l'ancienne dénomination du coordonnateur général des soins.